

**Zeitschrift:** Revue économique Suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 77 (1997)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Entretien avec Edouard Brunner : "La Suisse rattrapée par le siècle"  
**Autor:** Brandt, Thierry / Brunner, Edouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889293>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



ENTRETIEN AVEC  
EDOUARD BRUNNER.

# “ LA SUISSE RATTRAPÉE PAR LE SIÈCLE ”

Secrétaire d'Etat, puis ambassadeur de Suisse à Washington et à Paris, Edouard Brunner vient de mettre un terme à sa carrière diplomatique. A l'aube de sa retraite, il dresse un bilan et réagit sur quelques grandes questions politiques et économiques qui préoccupent actuellement la Suisse.

**Thierry Brandt : Vous souvenez-vous encore de ce qui a motivé votre choix pour la carrière diplomatique ?**

Edouard Brunner : Après avoir terminé mes études de droit à Genève, je me suis inscrit au barreau. Très rapidement, il m'est vite apparu que défendre la Suisse et ses intérêts dans le monde correspondait plus à mes aspirations que de représenter les intérêts privés, aussi légitimes soient-ils. Il faut aussi vous représenter l'époque. C'était en 1956, les événements se précipitaient... la crise de Suez, l'insurrection hongroise. Nous étions passionnés.

**Th. B. : Avec le recul, regrettez-vous ce choix de carrière ?**

E.B. : Je n'ai jamais été déçu. Si c'était à recommencer, je recommencerais.

**Th. B. : Comment voyez-vous le paradoxe d'une Suisse qui défend le principe d'une diplomatie très active et qui, en même temps, est absente de toutes les grandes organisations internationales ?**

E.B. : Ce paradoxe rend notre métier d'autant plus attirant et difficile. C'est un défi pour chacun d'entre nous d'essayer, dans les conditions qui sont les nôtres, de quand même

être présent quand il le faut et de ne pas rater les grands événements.

**Th. B. : A titre personnel, n'est-ce pas parfois décourageant, voire frustrant ?**

E.B. : Bien sûr. Nous avons été nombreux, conseillers fédéraux et diplomates, à avoir ressenti un terrible découragement, par exemple après les votes négatifs sur l'O.N.U. ou l'E.E.E.. Certains parlaient même de tout abandonner. Et puis le lendemain, on se réveille avec la volonté nouvelle de se battre et de continuer.

**Th. B. : Comment expliquez-vous que la diplomatie soit si mal comprise en Suisse par une certaine frange de la population et des politiques ?**

E.B. : Ce mouvement est effectivement très fort. Il y a quelques années, lors d'un séjour à Berne, j'ai entendu un conseiller fédéral, loin d'appartenir à un parti extrémiste, dire à ses collègues : *“La meilleure politique étrangère de la Suisse, c'est de ne pas s'imposer”*. Il y a toujours eu chez nous un vieux réflexe isolationniste. On a longtemps pensé que rien ne pouvait nous arriver, que tout baignait dans l'huile. Nous ne voulions pas nous mêler des querelles des autres et,



Propos  
recueillis par  
**Thierry  
Brandt**

Journaliste  
suisse à Paris



surtout, ne pas être soumis à des décisions prises ailleurs que chez nous. Puisqu'on avait survécu comme ça pendant des décennies, on n'estimait pas nécessaire une quelconque évolution. Ce que les gens commencent seulement à comprendre aujourd'hui, c'est que dans notre monde interactif, nous sommes déjà partout. Mais cette réalité ne se traduit pas encore par une volonté politique.

**Th. B. : Venons-en à l'affaire des fonds juifs et à ses répercussions au plan diplomatique. Qu'en pensez-vous ?**

E.B. : Voilà une conséquence de cette solitude dont nous parlions tout-à-l'heure. Aucun pays, aucun homme d'Etat, n'est venu à notre secours et n'a dit quelque mot en notre faveur. Il faudra tirer de nombreux enseignements de cette crise.

**Th. B. : Certains estiment que la Suisse n'a encore pas fait son examen de conscience quant à son rôle durant la Deuxième Guerre mondiale. Est-ce aussi votre avis ?**

E.B. : Une précision tout d'abord. Si l'on découvre certaines choses maintenant, c'est tout simplement parce qu'on a désormais accès aux dossiers. Cela dit, nous devons faire notre autocritique. A propos des fonds juifs, nous savions très bien qu'ils dormaient encore dans nos coffres. A tous les niveaux. Je parle ici des personnes qui occupent des positions-clés. On le savait même tellement

qu'il y a un an et demi, Kaspar Villiger, alors président de la Confédération, a prononcé des paroles très fortes à propos de notre comportement envers les Juifs pendant la guerre. Quant aux banques, je me demande pourquoi elles n'ont jamais pensé réunir tout cet argent sur un grand compte en faveur des victimes de l'holocauste, puisqu'elles ne savaient plus à qui le remettre. Le geste aurait été fort, noble et bien compris. Il leur aurait aussi évité les ennuis qu'elles connaissent aujourd'hui.

**Th. B. : Récemment, vous avez révélé que plusieurs diplomates suisses alertaient Berne sur ce sujet depuis au moins deux ans. Que s'est-il passé ?**

E.B. : On savait depuis l'automne 1995 que quelque chose se préparait. Notamment par des membres du Congrès juif mondial qui disaient avoir découvert certains documents. Alors, nous avons envoyé des messages... mais ils ont dû se diluer. Personne sans doute n'imaginait l'ampleur que pourrait prendre une telle affaire. A tel point qu'à l'époque, un conseiller aux Etats du canton de Fribourg, Otto Piller, avait fait une proposition dans ce domaine. Elle fut rejetée par 4 voix contre 3... alors que la Chambre haute compte 48 membres. Cela vous montre l'intérêt que l'on portait à la question. C'est tout notre système politique et toute notre administration qui doit faire son autocritique.

**Th. B. : Que pensez-vous de la crise politique et économique qui touche actuellement la Suisse ? Est-elle aussi profonde qu'on le dit ?**

E.B. : Je crois que ce siècle est en train de rattraper la Suisse. Nous devons affronter maintenant les problèmes qui nous évitaient - ou que l'on voulait éviter. Le chômage, les revendications des paysans, la question des transports à travers la Suisse, sont devenus réalité. Nous devons bien y faire face, que nous soyons intégrés de manière institutionnelle ou non à l'Europe. Jusqu'à maintenant, nous les avons un peu reporté.

**Th. B. : Dans le numéro de décembre de la Revue économique Suisse en France, Jean-Pierre Roth, vice-président de la Banque nationale suisse, a déclaré que le franc suisse pourrait être absorbé par l'euro sans problème. Est-ce aussi votre avis ?**

E.B. : Sur le plan des faits, il a sans doute raison. D'ailleurs, à ce propos, je vous dirai que la Suisse satisfait aux critères de Maastricht. Le problème, c'est la volonté

**EDOUARD BRUNNER**

**Ambassadeur de Suisse en France (1993-1997)**

- Né en : 1932
- Canton d'origine : Berne
- Etudes : licence en droit de l'Université de Genève.
- Carrière diplomatique :**
- 1956 : entre au Département fédéral des affaires étrangères
- 1959 : Premier poste à Bogota, puis à Washington
- 1972 : Exerce les fonctions de suppléant du chef de la délégation suisse à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (O.S.C.E.)
- 1975 : ministre et premier collaborateur au Bureau de l'observateur permanent de la Suisse auprès de l'O.N.U. à New York
- 1978 : ambassadeur
- 1984 : secrétaire d'Etat
- 1989 : ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis
- 1991 : représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Proche-Orient
- 1993 : ambassadeur de Suisse en France. Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Géorgie. Délégué permanent auprès de l'U.N.E.S.C.O.



## BÉNÉDICT DE TSCHARNER Nouvel Ambassadeur de Suisse en France

politique et populaire. Cette dernière est incontournable dans un pays comme le nôtre où toutes les grandes questions se traitent par référendum.

**Th. B. : Vous présidez actuellement la Commission stratégique consultative voulue par Adolf Ogi\*. Que pensez-vous d'une notion comme la neutralité ? A-t-elle encore un sens aujourd'hui ?**

E.B. : La question est intéressante. Vous savez que nous avons envoyé certains de nos membres à l'étranger pour sonder les sentiments des autres à notre égard et à l'égard de notre neutralité. Et nous avons pu constater à quel point cette notion s'était dépréciée. Nos voisins et d'autres pays comme la Russie ou les Etats-Unis n'en voient plus l'utilité pour nous. A leurs yeux, cette neutralité est obsolète. Chez nous, en revanche, c'est un sujet délicat. Peut-être est-elle encore utile comme ciment intérieur. Je ne sais pas. Mais puisqu'elle ne gêne pas les autres et qu'elle ne modifie pas nos relations avec eux, je pense qu'il est préférable de ne pas lancer un nouveau débat sur la question. On n'en finirait plus.

**Th. B. : A l'avenir, la Suisse pourrait-elle s'inscrire dans un système de défense plus large ?**

E.B. : C'est une des grandes questions qui sont posées à la Commission qui doit rendre son rapport à la fin de l'année. Nous réfléchissons aux nouvelles menaces auxquelles la Suisse pourrait avoir à faire face ces prochaines années. Mais vous comprendrez que je n'en dise pas plus pour le moment.

**Th. B. : Venons-en aux relations bilatérales entre la Suisse et la France. Elles sont visiblement marquées par un grand dossier : le rapprochement avec l'Union européenne. Qu'attend la Suisse de la France et vice-versa ?**

E.B. : Vous avez raison, il s'agit du dossier principal. Vous savez aussi qu'en matière diplomatique, aucun pays n'agit par altruisme. Un pays n'a pas de sentiments, il a des intérêts. Or, les intérêts de la France, en ce qui concerne ce dossier, ce sont avant tout les transports terrestres. Elle est donc très naturellement intéressée par un régime harmonisé avec l'Autriche et la Suisse pour le passage des 40 tonnes. Et là, il se peut que nous ne soyons pas toujours sur la même longueur d'onde. Sur le problème de la libre circulation des personnes, nos points de vue se rapprochent. Plus généralement, sur la francophonie ou le développement des organisations

**N**é en 1937 à Trub (canton de Berne), *Bénédict de Tscharner* est entré en 1963 au Département fédéral des affaires étrangères. Après un stage à Berne et à Berlin, il fut détaché durant trois ans à l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (O.F.A.E.E.) et transféré en 1968 à Bruxelles à la Mission suisse auprès des communautés européennes. Il se voit confier, en 1970, la direction du Bureau de l'intégration D.F.A.E./D.F.E.P. et est ensuite affecté à Londres en qualité de conseiller d'ambassade chargé des affaires économiques. De retour à l'O.F.A.E.E. en 1976, il s'occupa en qualité de ministre, de la Conférence sur la coopération économique internationale (Paris), des questions économiques extérieures en matière d'énergie et des relations économiques




avec, entre autres, la Chine et l'Iran. De 1978 à 1979, il assumait la vice-présidence du conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie à Paris et fut nommé, en 1980, délégué aux accords commerciaux, avec le titre d'ambassadeur ; il s'occupa des questions énergétiques internationales, des pays à commerce d'Etat en Asie et en Europe ainsi que du Moyen-Orient. Chef de la Mission suisse auprès des Communautés européennes en 1987, il exerça cette fonction jusqu'en 1993, année où il fut nommé chef de la Mission permanente de la Suisse auprès des Organisations internationales et chef de la délégation suisse auprès de l'O.S.C.E. à Vienne, poste qu'il occupa jusqu'à ce jour. Marié et père de deux enfants, Bénédict de Tscharner est docteur en droit de l'Université de Bâle.

internationales de Genève, la France est toujours un allié très fidèle.

**Th. B. : Malgré les nombreuses relations ministérielles qui existent entre les deux pays, on a quand même le sentiment que la Suisse passe pour quantité négligeable. Quel est votre opinion ?**

E.B. : Sur le plan diplomatique, pendant les quatre ans passés ici, j'ai eu le sentiment que nos contacts avaient toujours été chaleureux, approfondis et empreints d'amitié. Mais une chose est sûre, nous ne faisons pas partie du même club.

**Th. B. : Peut-on savoir vers quoi Edouard Brunner va maintenant se tourner ?**

E.B. : Je vais continuer à présider la Commission stratégique et me consacrer à quelques tâches de consultant économique et diplomatique pour des gouvernements. Mais ce n'est pas encore officiel. D'autre part, je donnerai certainement quelques conférences et écrirai un ou deux articles. 

\* Chef du Département militaire fédéral.